



FETE DE L'AGRICULTURE DES SOURDS DE FRANCE

Du 4 au 6 août 2023

Avec accompagnateurs sourds, dans le cadre de la médiation culturelle de l'association S5

3 jours et 2 nuits

JOUR 1 : 4 AOÛT

Rendez-vous à la gare de Lausanne.

Départ à 9h avec arrêt à Genève à 10h.

Arrivée à Châtillon-sur-Chalaronne à 12h00 environ.

Départ pour Marlieux pour la fête de l'Agriculture (visiter la ferme de la Dombes, l'Abbaye Notre-Dame des Dombes). Nuitée à l'hôtel.

JOUR 2 : 5 AOÛT

Petit-déjeuner.

Départ à Marlieux (15 min). Participation à la journée de la fête toute la journée. Banquet sur place. Nuitée : retour à l'hôtel.

JOUR 3 : 6 AOÛT

Petit-déjeuner.

Journée à la fête (randonnée des 1000 étangs, expositions, banquet).

Vers 15h00, retour en Suisse.



FETE DE L'AGRICULTURE DES SOURDS DE FRANCE



RENDEZ-VOUS :

VENDREDI 4 AOÛT 2023
9h00 à la gare de Lausanne

DÉPART :

DIMANCHE 6 AOÛT 2023
20h00 à la gare de Lausanne





LE PRIX COMPREND

- Le logement de 2 nuits dans un hôtel ***
- Les 2 petits-déjeuners
- Le voyage en minibus depuis Lausanne (avec arrêt à Genève)
- L'accompagnement par un représentant de l'Association S5 durant tout le séjour
- L'entrée à la fête de l'Agriculture durant 2 jours
- Le banquet du samedi soir
- Le repas du dimanche midi

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les repas sauf durant la fête
- Les assurances annulation, accident et rapatriement
- Les dépenses personnelles
- Les frais de dossier (35 CHF)
- Les boissons

Renseignements : culture@s-5.ch

Préinscription : en ligne sur : <https://my.weezevent.com/agriculture> - Jusqu'au 15 mars 2023

Accompagnateur : Pierrot Auger-Micou

Organisateur : Association S5 - Pierrot Auger-Micou - 2 bis chemin de Vincy - 1202 Genève

Prix : 430 CHF avec acompte obligatoire (possible de payer en plusieurs fois).

Acompte : 150 CHF à la réservation et les 280 CHF restants avant le 30 juin 2023

Nombre de participants : 15 personnes maximum - Par ordre d'inscription

*L'association S5 décline toute responsabilité en cas d'accident.
Vous devez être assurée personnellement contre les accidents. (Attestation d'assurance exigée)*